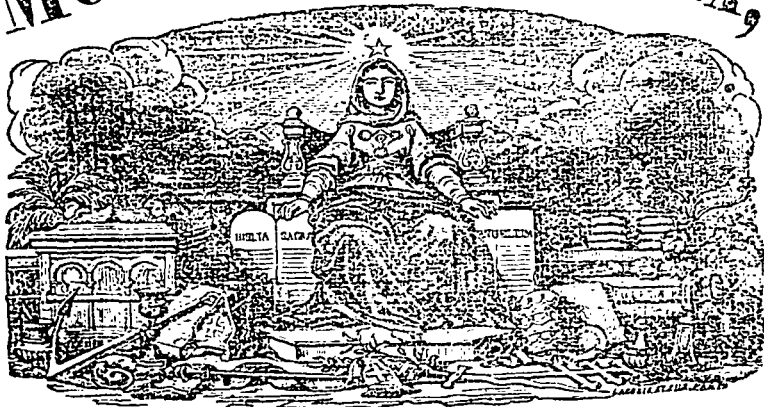


Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

VOL. 3.

MONTREAL, 14. JUIN 1842.

No. 32.

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

Une question constamment agitée depuis 1830 par la presse catholique et sagement libérale de la France, c'est la liberté d'enseignement. Sans être une condition indispensable de vie pour la religion, la liberté d'enseignement intéresse au plus haut degré la prospérité de son avenir en ce pays. Nous avons cru intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux l'éloquente correspondance du baron Guiraud, qui résume assez complètement l'état actuel de cette intéressante question. Ce vieux colosse universitaire résiste de toute la puissance matérielle que lui donne le gouvernement dont il est l'esclave; mais sa résistance ressemble à la lutte d'un agonisant contre le trépas; il faut qu'il croule, car les coups qu'on lui porte deviennent chaque jour plus vigoureux et si l'on en croit de généreuses espérances, il n'aura plus longtemps l'égide ministérielle pour s'abriter et se défendre. Un ancien membre de l'université, récemment arrivé en ce pays, nous disait, il y a quelques jours, que ce tyran de l'enseignement ne pourrait conserver son monopole plus de deux ou trois ans encore; qu'en général on regardait les rudes assauts que lui livrent les évêques et tous les hommes de cœur et de